

Compétences de base en prévention

Point réglementaire

Article L4121-1 du Code du Travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- Des actions de prévention des risques professionnels,
- Des actions d'information et de formation,
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes »

Objectif

Connaître les différentes notions de bases en matière de santé et de sécurité du travail

Apprendre à évaluer les risques professionnels dans l'entreprise

Assimiler une méthode d'analyse des accidents du travail

Savoir analyser une situation de travail

Participants

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail

Programme

- ✓ LES BASES DE LA PREVENTION
 - Les enjeux de la prévention
 - Les coûts des accidents du travail
 - La structure du droit en France
 - Les notions et démarches de prévention
 - Les indicateurs de santé et de sécurité du travail
 - Les partenaires internes/externes à l'entreprise
- ✓ INITIATION A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
 - Présentation de l'évaluation des risques
 - Méthodologie d'évaluation des risques
 - Recherche de mesures de prévention
 - Suivi et mise à jour du document unique
- ✓ INITIATION A UNE METHODE D'ANALYSE DES ACCIDENTS
 - Recueillir les faits
 - Enquêter après un accident
 - Réaliser un arbre des causes
 - Rechercher des mesures de prévention
 - Rédiger un compte-rendu
- ✓ INITIATION A L'ANALYSE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL
 - Notions d'ergonomie
 - Travail réel et prescrit
 - Approche méthodique de l'analyse d'une situation de travail
 - Charge mentale / physique
 - Rechercher des mesures de prévention

Modalités

Durée du stage : 2 jours

Prix H.T. : nous consulter

Nombre de participants : 8 participants maximum

Lieu du stage : dans vos locaux ou en inter entreprises (pour les prochaines dates – contactez nous)

Nous sommes référencés par la CARSAT pour dispenser les formations Compétence de bases en prévention